



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2005
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Points sur lesquels la Commission devra se prononcer
après examen : comptabilité nationale**

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, comme elle l'a demandé à sa trente-sixième session**, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. La Commission est invitée à formuler ses observations quant aux progrès réalisés dans la mise à jour du *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN de 1993).

* E/CN.3/2006/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4* (E/2005/24), chap. I, sect. B.



Introduction

1. À sa trente-sixième session, la Commission de statistique¹ :

a) A pris note de la pertinence et du caractère opportun de l'étude incluse dans le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (voir E/CN.3/2005/4), consacrée aux facteurs qui rendent difficile l'application du *Système de comptabilité nationale de 1993*² dans un grand nombre de pays membres, et approuvé les recommandations figurant au paragraphe 38 de l'étude;

b) A reconnu qu'il était nécessaire d'aider les membres à améliorer les structures de collecte de données de base et à promouvoir l'utilisation de données administratives, notamment en mettant à leur disposition des manuels décrivant les pratiques de référence en la matière;

c) A encouragé les pays à mieux sensibiliser les utilisateurs de haut niveau et les décideurs à l'importance et à l'utilité de la comptabilité nationale, ce qui aurait pour effet de faciliter l'allocation de fonds accrus à la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale de 1993* ainsi qu'aux budgets des bureaux nationaux de statistique ou autres organismes responsables de la comptabilité nationale;

d) A noté que la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU prendrait l'initiative d'élaborer une stratégie propre à lever les obstacles à la mise en œuvre du SCN de 1993 identifiés dans l'étude susmentionnée, particulièrement en Afrique et, à ce propos, a confirmé la nécessité d'améliorer les données de base qui contribuent à l'établissement de la comptabilité nationale, en prenant pour modèle les pratiques de référence et en tenant compte des différents niveaux de développement des statistiques d'un pays à l'autre;

e) A pris note des rapports du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale concernant l'actualisation du *Système de comptabilité nationale de 1993* et a conclu que le respect du calendrier prévu pour l'établissement de cette version révisée, à savoir d'ici à 2008, exigerait que l'on se concentre sur cette tâche avec discipline et en y consacrant des efforts importants;

f) A recommandé que soit maintenue la date butoir pour le parachèvement la version révisée du SCN de 1993, étant donné qu'elle correspond à celles qui ont été fixées pour l'établissement d'autres manuels macroéconomiques, tels que le Manuel de la balance des paiements, et compte tenu des incidences financières qu'aurait tout retard éventuel. Certains membres ont prié instamment le Groupe de travail intersecrétariats d'envisager de déterminer un ordre de priorité et des plans de rechange au cas où certaines difficultés s'avèreraient impossibles à régler en s'appuyant sur la structure décisionnelle en vigueur tout en garantissant la cohérence et l'intégrité du *Système de comptabilité nationale de 1993 révisé*;

g) A félicité la Division de statistique pour son site Web riche de renseignements sur l'actualisation du *Système de comptabilité nationale*, qui a contribué à rendre le processus de révision transparent et a permis à la communauté statistique du monde entier d'y participer.

2. Compte tenu de la nécessité d'appuyer les efforts menés par les pays membres pour améliorer les structures de collecte de données de base et promouvoir l'utilisation de données administratives, les organisations constitutives du Groupe

de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, en coordination avec d'autres organisations internationales, ont poursuivi l'élaboration de plusieurs manuels sur les pratiques de référence. En 2005, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a organisé des réunions de groupes d'experts chargés d'examiner et de mettre à jour les directives internationales suivantes pour le recueil de données de base, et ce, dans le but de les mettre en harmonie avec le *Système de comptabilité nationale de 1993* et sa version actualisée à venir : *International Recommendations on Statistics of the Distributive Trades and Services* (Recommandations internationales concernant les statistiques du secteur de la distribution et des services)³, *International Recommendations for Industrial Statistics* (Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles)⁴ et *Index Numbers of Industrial Production, 1950* (Indices de classement de la production industrielle, 1950)⁵. Les recommandations émises par les groupes d'experts serviront de base à la réécriture de ces directives, qui incluront désormais une description des pratiques de référence. Le Fonds monétaire international (FMI) a mis la dernière touche à une version provisoire du *Compilation Guide for Monetary and Financial Statistics* (Guide pour l'établissement de statistiques monétaires et financières), qui accompagne le *Manuel de statistiques monétaires et financières* (2000) du FMI⁶, et il organisera en décembre 2005 une réunion d'experts, qui procédera à un examen final portant notamment sur les problèmes de concordance avec la version actualisée du SCN. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, qui a achevé l'élaboration des manuels sur les pratiques de référence pour l'établissement des indices des prix à la consommation et à la production, a progressé dans la rédaction d'un manuel complémentaire sur les indices des prix à l'exportation et à l'importation. Ce dernier manuel facilitera encore la mise en place d'une infrastructure commune pour les comptabilités nationales et les statistiques des prix.

3. La section ci-après comprend un rapport sur l'état d'avancement de l'actualisation du SCN de 1993, avec un aperçu général des principales activités entreprises, et aborde également les consultations menées à l'échelle mondiale au sujet des recommandations émises, les progrès réalisés sur la voie du règlement des problèmes, ainsi que la gestion du processus d'actualisation.

I. Rapport sur l'état d'avancement de l'actualisation du SCN de 1993

A. Réunions du Groupe consultatif d'experts et autres activités

4. L'exécution du programme de travail relatif à l'actualisation du SCN de 1993 s'est poursuivie en conformité avec le calendrier adopté, qui prévoit que la version révisée du SCN de 1993 sera parachevée en 2008. On retiendra que les réunions suivantes ont été organisées, ainsi que leurs conclusions les plus importantes :

a) La troisième réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale a eu lieu à Bangkok du 18 au 22 juillet 2005. Les participants ont fait des recommandations au sujet de 25 points et procédé à l'examen préliminaire de plusieurs questions à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe. On trouvera d'autres renseignements sur les progrès réalisés sur la voie du règlement des problèmes rencontrés à la section C ci-après;

b) Une quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts est prévue à Francfort (Allemagne) du 30 janvier au 8 février 2006. Organisée par la Banque centrale européenne, elle sera l'occasion pour les participants de délibérer de toutes les questions qu'ils n'auront pas encore été examinées. Les conclusions de cette réunion feront l'objet d'un document de séance qui sera mis à la disposition de la Commission;

c) Les membres du Groupe consultatif d'experts adressent de façon continue des recommandations et des conseils au Groupe de travail intersecrétariats au sujet de l'actualisation du SCN. Ce processus requiert leur participation active à l'examen et à l'élaboration de propositions relatives à ces questions, même entre les réunions;

d) Plusieurs ateliers régionaux ont été consacrés à l'actualisation du SCN de 1993. Le premier, en avril 2005, portait sur la région Asie-Pacifique; le deuxième, tenu en octobre 2005, sur l'Amérique latine et les Caraïbes; le troisième, en novembre 2005, sur l'Afrique. La réunion de comptables nationaux organisée conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en octobre 2005 s'est elle aussi concentrée sur l'actualisation du SCN. Ces réunions ont été l'occasion pour les participants de faire des commentaires utiles, qui faciliteront l'émergence d'un consensus au sujet des questions en suspens;

e) Grâce aux efforts considérables déployés par le Groupe de travail intersecrétariats et tous les autres acteurs du processus d'actualisation, la recherche de solutions au sujet des 44 points à examiner progresse conformément au calendrier établi. Pour y parvenir, le Groupe de travail intersecrétariats a instauré des procédures pour la tenue de discussions en ligne entre les divers membres du Groupe consultatif d'experts. Il a ainsi été possible d'élaborer très rapidement des recommandations, de réduire le nombre de réunions – dont l'organisation constitue un fardeau considérable –, et de contribuer au respect de l'échéancier adopté.

B. Consultations à l'échelle mondiale et transparence

5. Les recommandations du Groupe consultatif d'experts sur les points en question ont été adressées à tous les bureaux de statistique et banques centrales nationaux afin que puissent s'engager à l'échelle mondiale des consultations transparentes, ainsi que l'avait demandé la Commission de statistique. Ces recommandations et les documents qui s'y rapportent peuvent être consultés sur le site Web consacré à l'actualisation du SCN de 1993, qui est géré par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (<<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snarev1.asp>>). Ce site Web est constamment mis à jour et enrichi pour faciliter les échanges en ligne et aider les organismes de statistique et les experts nationaux à faire des observations. À plusieurs reprises, les pays ont été invités à adresser leurs commentaires sous 60 jours, afin que les vues du plus grand nombre d'entre eux puissent être prises en compte. Les réponses reçues des organismes officiels et les commentaires en provenance d'experts ont été affichés sur le site Web. En tout, 80 personnes ont fait des commentaires au sujet des recommandations du Groupe consultatif d'experts.

6. Outre ces consultations entreprises à l'échelle mondiale afin d'établir le contact avec la communauté statistique et d'obtenir sa participation, le Groupe de

travail intersecrétariats, le chef de projet et le coordonnateur de la publication ont activement diffusé des informations sur l'actualisation grâce à des exposés lors de conférences et de séminaires. Il a été rendu compte des faits nouveaux dans la revue *SNA News and Notes*.

C. Points à examiner : progrès réalisés

7. Le fait que l'actualisation du SNC de 1993 a été menée en coordination étroite avec la rédaction du Manuel de la balance des paiements et du Manuel de statistiques de finances publiques est le résultat d'une planification soignée et de décisions appropriées. Les comptables nationaux des institutions appartenant au Groupe de travail intersecrétariats ont pris part aux réunions du Comité d'experts de la balance des paiements du FMI et de l'Équipe spéciale sur l'harmonisation des comptes du secteur public, qui ont eu lieu en 2005. Tous les documents et rapports pertinents sur les points soulevés lors des réunions du Comité et de l'Équipe spéciale ont été transmis au Groupe consultatif d'experts pour examen. Des représentants du Comité et de l'Équipe spéciale ont participé aux réunions du Groupe consultatif d'experts et y ont fait des exposés au sujet des changements proposés.

8. Un dispositif similaire a été mis en place pour exploiter les résultats des discussions tenues par le Groupe de Canberra II sur les actifs non financiers lors des réunions qu'il a tenues à Canberra en mars et avril 2005, puis à Genève en septembre 2005. Il permettra l'examen détaillé des propositions faites au sujet de plusieurs aspects de l'actualisation du SCN, en particulier celles qui ont trait aux actifs non financiers.

9. À sa troisième réunion, en juillet 2005, le Groupe consultatif d'experts a fait des recommandations sur un certain nombre de points examinés dans le cadre de l'actualisation, dont la liste suit au paragraphe 10 ci-après. Avant la réunion, les membres du Groupe avaient débattu de neuf d'entre eux sur un forum en ligne. Le rapport de la réunion, qui peut être consulté sur le site Web consacré à l'actualisation du SCN, décrit les nouvelles recommandations dans le détail.

10. Plusieurs des recommandations faites par le Groupe consultatif d'experts à sa réunion de juillet concernaient des questions relatives à la balance des paiements, et notamment le renforcement de la capacité du SCN d'intégrer les principales caractéristiques de la mondialisation et la nécessité d'harmoniser le système actualisé et la version mise à jour du Manuel de la balance des paiements, à savoir :

- Transferts de fonds effectués par les migrants;
- Lieu de résidence des ménages dans le cas des travailleurs non permanents;
- Lieu de résidence des ménages dans le cas des équipages de navires et des patients;
- Marchandises expédiées à l'étranger pour y être traitées;
- Entreprises multiterritoriales;
- Octroi de garanties.

Un certain nombre de recommandations ont été faites en ce qui concerne des points touchant aux actifs non financiers, notamment l'harmonisation avec le *Manuel de*

comptabilité environnementale et économique intégrée, les faits nouveaux survenus dans le domaine économique et les progrès réalisés sur le plan méthodologique. Ces recommandations concernaient :

- L'eau en tant qu'actif;
- La mise en valeur des terres et les structures foncières;
- Les originaux et les copies;
- Les bases de données;
- Recherche-développement;
- Obsolescence et dépréciation;
- Fonds commerciaux et actifs de commercialisation;
- Coût des services du capital;
- Producteurs gouvernementaux et autres producteurs non marchands : coût du capital servant à financer les actifs.

Des recommandations ont également été faites sur plusieurs points concernant les instruments financiers, en relation avec les nouveautés apparues sur les marchés financiers et les nouveaux instruments, à savoir :

- Les prêts improductifs;
- La distinction entre prêts et dépôts;
- Les prêts échangés (à la frontière entre les valeurs mobilières et d'autres instruments financiers);
- Les intérêts sur les titres de créance indexés;
- Les instruments de créance liés à une devise étrangère;
- Les frais encourus pour les prêts sur titres et les transactions sur l'or réversibles;
- Les opérations de cession temporaire.

D'autres recommandations enfin portaient sur des questions touchant aux gouvernements, et notamment sur les considérations entrées en ligne de compte lors de l'établissement du *Manuel de statistiques de finances publiques*, à savoir :

- La ligne de démarcation entre les secteurs public, privé et gouvernemental;
- Les impôts, recettes et taxes non recouvrables, ou encore les crédits d'impôt.

11. Lorsqu'ils ont élaboré et affiné leurs recommandations relatives aux points à l'examen, les équipes spéciales et le Groupe consultatif d'experts ont agi en collaboration étroite, ce qui leur a permis d'examiner ces points en profondeur et avec tout le soin voulu. Les vues préliminaires des équipes spéciales avaient été transmises au Groupe consultatif d'experts afin qu'il leur soit possible d'obtenir le plus rapidement possible ses commentaires en retour et donc de se donner toutes les chances de parvenir à un résultat satisfaisant lorsqu'un document serait présenté au Groupe consultatif d'experts pour examen. Lorsqu'ils sont soumis au Groupe consultatif d'experts afin que ce dernier émette des recommandations à leur sujet, certains points n'ont pas été complètement réglés et une action complémentaire est

nécessaire (par exemple, déterminer les liens que tel ou tel point entretient avec d'autres points figurant sur la liste). À ce jour, le Groupe consultatif d'experts a achevé, ou quasiment achevé, l'examen d'environ les trois quarts des points soulevés dans le cadre de l'actualisation du SCN. Les autres points, ainsi que ceux qui nécessitent une action complémentaire, seront examinés lors de la prochaine réunion du Groupe consultatif d'experts.

12. Compte tenu de l'état d'avancement des préparatifs en vue de la dernière réunion que le Groupe consultatif d'experts consacrerait aux points restants à examiner, à Francfort, on prévoit que l'examen des 44 points de la liste et l'élaboration des recommandations y afférentes seront menés à bien dans le respect de l'échéancier établi dans le programme de travail.

13. Il a été procédé à un appel à suggestions pour améliorer la clarté du SCN et les contributions à cet effet seront recueillies jusqu'en décembre 2005. Les propositions sont examinées par le coordonnateur de la publication, en consultation avec le Groupe de travail intersecrétariats. Il s'agit là d'une initiative importante, propre à faciliter l'utilisation du SCN, qui devrait avoir un effet positif sur la mise en œuvre future de la première version révisée.

14. Maintenant que la phase consacrée à l'examen des questions intéressant l'actualisation arrive à son terme, il faut rassembler l'ensemble des recommandations formulées et donner forme à la version révisée du SCN de 1993. Au cours de sa réunion de janvier-février 2006, le Groupe consultatif d'experts planifiera les phases de rédaction et d'examen; les conclusions de ses délibérations seront communiquées à la Commission dans un document de séance. Conformément au programme de travail, et si les ressources le permettent, deux autres réunions du Groupe consultatif d'experts auront lieu en 2007, au cours desquelles les participants se pencheront sur la cohérence d'ensemble des recommandations et sur l'intégrité du système tel qu'il est décrit dans la version préliminaire du SCN révisé. Les pays seront consultés au sujet des recommandations finales et des versions préliminaires des divers chapitres du SCN révisé. Il sera demandé à la Commission de statistique d'examiner l'ensemble des recommandations concernant l'actualisation du SCN en mars 2007, et la version définitive de la révision du SCN de 1993 en mars 2008. Le Groupe de travail intersecrétariats élaborera un plan de mise en œuvre du SCN actualisé parallèlement à ses travaux de rédaction.

D. Gestion de l'actualisation

15. La structure de gouvernance mise en place fonctionne bien. Le Groupe de travail intersecrétariats, qui a été investi de la responsabilité de coordonner l'actualisation du SCN de 1993 par la Commission de statistique à sa trente-quatrième session en mars 2003⁷, a été actif à deux niveaux. Le Groupe d'experts de la comptabilité nationale, composé de représentants des cinq organisations internationales qui composent le Groupe de travail intersecrétariats (l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), le FMI, l'OCDE, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et la Banque mondiale), a organisé des téléconférences mensuelles, participé à l'élaboration de documents de travail et aux délibérations portant sur les points à l'examen, et mené à bien diverses tâches quotidiennes touchant aux aspects pratiques de l'actualisation du SCN de 1993. C'est le Groupe de direction qui est chargé de la supervision du Groupe d'experts :

il réunit les responsables des statistiques des cinq organisations et son rôle est de contrôler et de faciliter l'actualisation, mais aussi de prendre toute mesure qu'il considère comme nécessaire pour que le processus soit couronné de succès. Le chef de projet supervise la coordination d'ensemble au nom du Groupe de direction. Le chef de projet et le coordonnateur de la publication, nommés à la fin de 2004, exercent leurs fonctions en collaboration étroite avec le Groupe d'experts de la comptabilité nationale.

16. La collecte des fonds nécessaires au financement de l'actualisation demeure une priorité élevée. Ce sera l'une des activités essentielles du Groupe de direction, car des ressources adéquates devront être disponibles pour les étapes finales de l'actualisation.

II. Points à examiner

17. **Il est demandé à la Commission de statistique de commenter les progrès réalisés dans le cadre de l'actualisation du *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN de 1993).**

Notes

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4 (E/2005/24), chap. III, par. 14.*

² Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4.

³ Études statistiques, n° 57 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.75.XVII.9).

⁴ Études statistiques, n° 48/Rev.1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.83.XVII.8).

⁵ Études méthodologiques, n° 1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.50.XVII.4).

⁶ Washington, FMI, 20 octobre 2000.

⁷ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément n° 4 (E/2003/24), chap. III, par. 2 c).*